

PARENTS ET TUTEURS,

la vaccination de vos enfants est-elle à jour?



Les élèves doivent se faire vacciner contre les maladies suivantes pour pouvoir fréquenter une école en Ontario :

- Diphtérie
- Polio
- Rubéole
- Coqueluche
- Rougeole
- Méningococcie
- Tétanos
- Oreillons
- Varicelle*

**Il faut une preuve de vaccination pour les enfants nés en 2010 ou après.*

Si votre enfant a reçu un ou plusieurs de ces vaccins d'un fournisseur de soins de santé, informez-en le Bureau de santé de Windsor-comté d'Essex.

Façons de transmettre des renseignements sur la vaccination au Bureau de santé

Signalement sécurisé en ligne : immune.wechu.org

Téléphone : 519 258-2146, poste 1222

Télécopieur : 519 258-7288

En personne : 1005, av. Ouellette
(Windsor)
33, rue Princess
(Leamington)

